

INTÉGRER

LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE DANS LES POLITIQUES LOCALES



WEBINAIRE 1 : LA RÉALISATION DU DIAGNOSTIC LOCAL EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE
28 MAI 2024



Bienvenue dans ce webinaire dédié aux diagnostics locaux santé environnement



- **1h30 pour évoquer les sujets suivants :**
 - Enjeux des diagnostics locaux en santé environnementale
 - Présentation du guide d'aide à l'intégration de la santé environnementale dans les politiques locales
 - Retours d'expériences :
 - Pornic agglo Pays de Retz
 - Lorient agglomération
- **Point pratiques**
 - Le webinaire sera enregistré et mis en ligne sur les sites des PRSE Bretagne et Pays de la Loire
 - Des temps de questions-réponses sont prévus. Possibilité de les poser via le chat ou en levant la main.

Contexte



- Un projet partenarial Bretagne et Pays de La Loire
- En lien avec la parution d'un guide en nov. 2023 - Objectif de faciliter l'intégration de la santé environnementale dans les politiques locales
- Différents enjeux abordés dans ce guide et au travers de 3 webinaires :

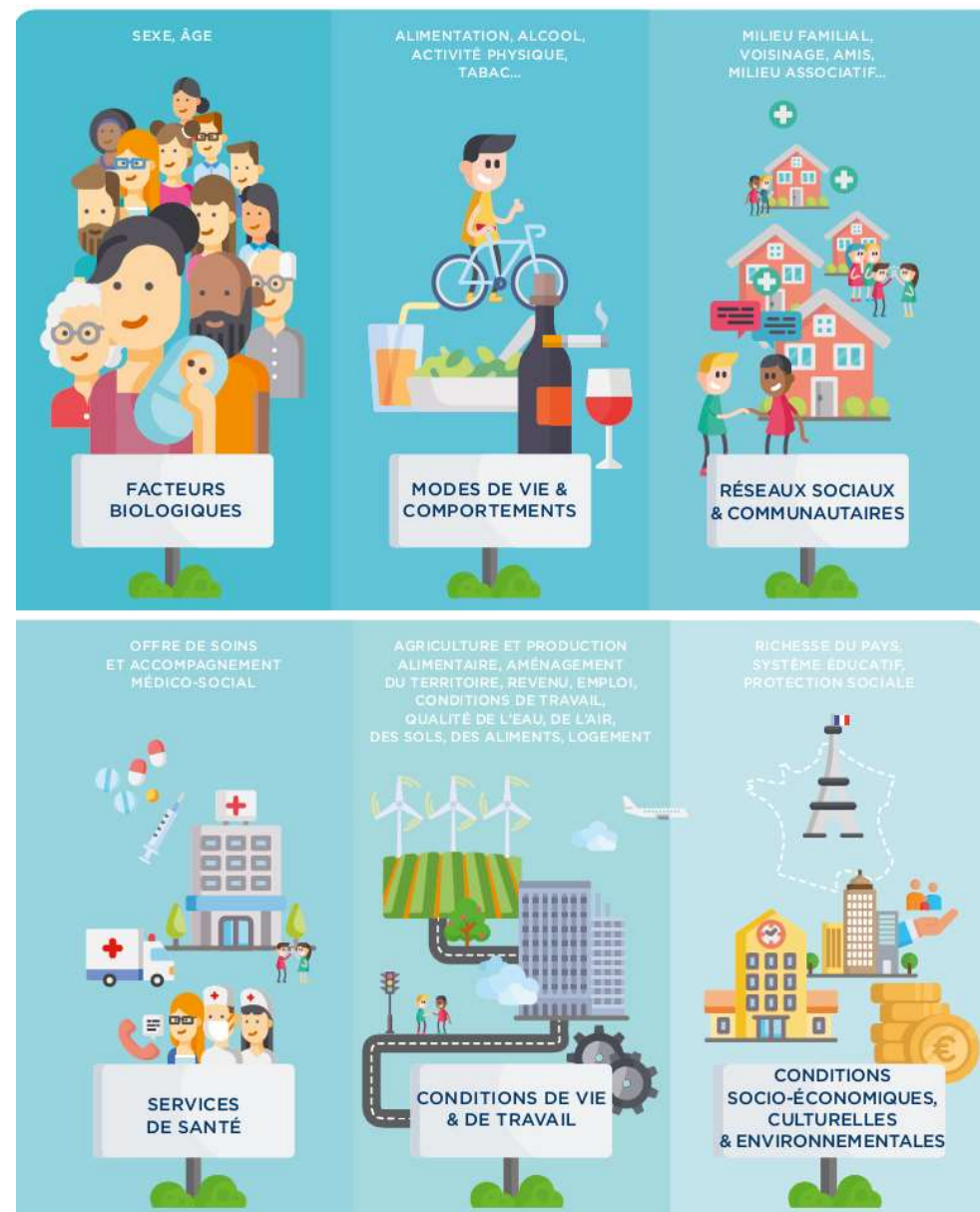


80%

- de notre état de santé est lié à notre environnement physique et social, à nos habitudes et conditions de vie

**C'EST SUR CES DÉTERMINANTS DE SANTÉ QU'IL FAUT AGIR
POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DE SANTÉ.**

05/11/2024



SOURCE : ENSEMBLE, PROMOUVOIR LA SANTÉ EN PAYS DE LA LOIRE, ARS PAYS DE LA LOIRE, 2019

Enjeux globaux et régionaux en matière de santé environnementale

- Les plans régionaux santé environnement définissent les orientations prioritaires et organisent la coopération des acteurs dans les régions
- Ils identifient plusieurs enjeux transversaux :
 - Changement climatique et impacts sur la santé
 - Inégalités sociales et territoriales de santé
 - Approche « une seule santé »
- Les contrats locaux de santé établis entre l'ARS et les collectivités soutiennent la mobilisation des collectivités sur la santé environnementale



PLAN RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT 2023 - 2028

CONSTRUIRE ENSEMBLE
UN ENVIRONNEMENT
FAVORABLE À LA SANTÉ
PAYS DE LA LOIRE



ARS
RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

ARS
RÉGION
BRETAGNE



4^{ème} PLAN REGIONAL
SANTE - ENVIRONNEMENT

2023 > 2027



Enjeux globaux et régionaux en matière de santé environnementale



UNE FORTE EMPRISE AGRICOLE

Près de **80%**
de surface agricole

79 % en Bretagne,
82 % en Pays de la Loire



DES EAUX SUPERFICIELLES DÉGRADÉES

Seules **11%** des masses
d'eau superficielles

(cours d'eau) sont en bon état
écologique en Pays de La Loire

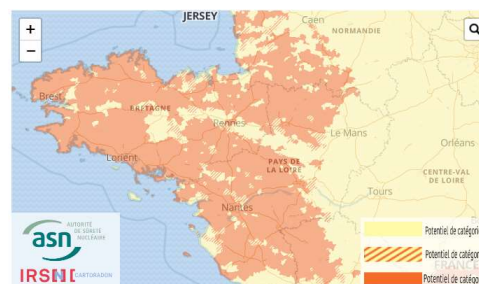
32% en Bretagne



UN RISQUE DE PRÉSENCE DE RADON MODÉRÉ À ÉLEVÉ

82% des communes concernées
en Bretagne

53% des communes concernées
en Pays de la Loire



UN CONTEXTE DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE COMPARABLE À LA MOYENNE NATIONALE³ en 2021

14,6%
des ménages bretons concernés

13,6%
des ménages ligériens concernés



DE NOMBREUX SITES DE BAIGNADE

588 plages et sites contrôlés
en Bretagne

212
en Pays de la Loire



UNE QUALITÉ DE L'AIR
GÉNÉRALEMENT MOYENNE
des dépassements du seuil
d'information/recommandation
en 2022

12 jours de dépassement
des PM10
en Bretagne

2 jours
en Pays de la Loire



UN RECOURS PRÉPONDÉRANT
À LA VOITURE POUR SE RENDRE
AU TRAVAIL
contribuant à la fois à la pollution
de l'air et aux nuisances sonores

81%
en Bretagne

79%
en Pays de la Loire

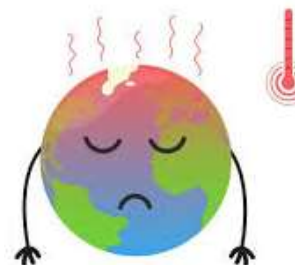


DES CANICULES LOURDES
DE CONSÉQUENCES

3 épisodes de canicules en 2022
dans les deux régions, responsables de

168 décès en excès
en Bretagne

175 décès en excès
en Pays de la Loire



UNE INSTALLATION PROGRESSIVE
DU MOUSTIQUE TIGRE

en 2023

3 communes colonisées
en Bretagne

32 communes colonisées
en Pays de la Loire



En tant qu'élus locaux, vous pouvez agir sur la santé publique grâce à vos diverses compétences : logement, aménagement urbain, cohésion sociale, petite enfance... Vous êtes un acteur clé pour développer des environnements favorables à la santé.

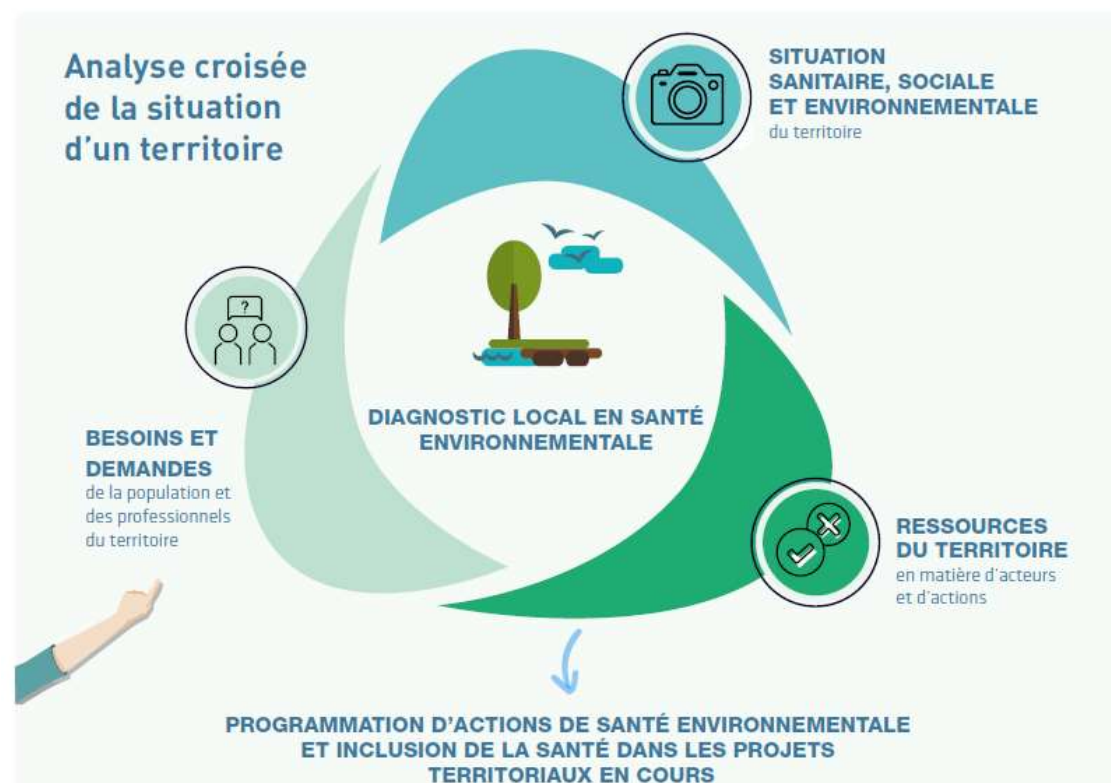


Le diagnostic local : une étape clé vers un plan d'actions en santé environnementale



- un préalable à la construction d'un plan d'actions partagé
- une aide à la décision et à la planification locale
- une opportunité de mieux (faire) connaître son territoire
- un outil de mobilisation des acteurs du territoire
- une opportunité de renforcer la cohérence d'un projet politique mettant au cœur la santé et la qualité de vie des habitants du territoire

Guide pour intégrer
la santé environnementale
dans les politiques territoriales



Comment construire un projet
en santé environnementale
sur son territoire ?

WEBINAIRE 1 : LA RÉALISATION DU DIAGNOSTIC LOCAL EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

*PRÉSENTATION DU GUIDE MÉTHODOLOGIQUE ET PRATIQUE :
ORS BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE*

1- Contexte et objectifs

Le guide, un outil pour accompagner votre démarche :

- ▶ S'appuyer sur une démarche participative et intersectorielle
- ▶ Qui doit permettre de prendre en compte l'expertise et recueillir les attentes, perceptions et besoins des parties prenantes
- ▶ Souligner l'importance de l'acculturation des élus et techniciens sur l'approche des déterminants de la santé
- ▶ Intégrer une dimension de « plaidoyer » en rappelant les leviers à disposition des collectivités leur permettant d'agir pour un environnement plus favorable à la santé
- ▶ Insister sur le partage et l'appropriation des résultats pour permettre la définition d'un plan d'actions adaptées aux enjeux du territoire



Les acteurs à mobiliser



1- Contexte et objectifs

Faciliter la réalisation des diagnostics locaux en santé environnementale par les collectivités :

- En expliquant la possibilité de recueillir des indicateurs sur quelques **thématiques ciblées**
- Donner plus de place à la perception des acteurs locaux avec un **volet qualitatif**
 - ▷ Prendre en compte l'expertise des acteurs locaux et recueillir les attentes, perceptions et besoins des parties prenantes et des habitants



ENTRETIENS INDIVIDUELS



ENTRETIENS COLLECTIFS OU FOCUS GROUP



2 - Le guide



1. Introduction à la démarche de diagnostic local en santé environnementale et concepts théoriques pour réaliser un diagnostic local en santé environnement :

- Principes généraux
- Définition d'un diagnostic local en santé environnement

2. Outils pratiques d'aide à l'élaboration du diagnostic local en santé environnementale

- Quels sont les données à collecter, où les trouver ?
- Comment analyser et synthétiser les données ?
- Comment identifier et prioriser des enjeux pour le territoire ?

3. Ressources



2 - Le guide : qu'est un DLSE

Qu'est-ce qu'un diagnostic local en santé environnementale ?

Un DLSE :

- ▷ ne se limite pas à une compilation de données statistiques
- ▷ se distingue d'un simple état des lieux (collecte et analyse des informations disponibles pour un territoire), ce dernier étant une des composantes du diagnostic
- ▷ résulte d'une démarche d'analyse croisée de situation donnant lieu à concertation,
- ▷ permet de révéler, objectiver et partager les problèmes, les forces, les faiblesses, les attentes des personnes, les enjeux économiques, environnementaux, sociaux
- ▷ a pour objectif la programmation d'actions de santé au plus proche des besoins des populations



2 - Le guide : en 6 enjeux

→ 6 enjeux identifiés au regard des leviers d'actions des collectivités



ENJEU

1

Préserver et valoriser les **milieux** et les **ressources naturelles**

ENJEU

2

Réduire les **émissions** et les **expositions** aux polluants et aux nuisances

ENJEU

3

Prendre en compte les impacts du **changement climatique** sur la santé

ENJEU

4

Promouvoir un **cadre et des modes de vie** favorables à la santé

ENJEU

5

Promouvoir des **bâtiments** et des **logements** sains et adaptés

ENJEU

6

Réduire les **inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé** et prendre en compte les **populations** en situation de **vulnérabilité**

2 - Le guide : pour chaque enjeu

Enjeu = agir sur : par exemple **le cadre et les modes de vie**

- Pourquoi agir ? → **contexte en Bretagne et pays de la Loire**
- Quels impacts sur la santé ?
- Quels indicateurs / données recueillir?
- Comment agir ?
 - **Exemples de politique territoriale et leviers d'actions**
 - **Exemples d'actions déjà menées par des collectivités**

Comment agir ?

Politiques territoriales et leviers d'action des collectivités

Afin d'agir sur cet enjeu, les collectivités peuvent s'appuyer sur différents plans et cadres :

- Politiques de santé/santé environnement : **PRSE, CLS**.
- Aménagement et espaces publics : **SCOT, SRADDET, PLU, PVD**, gestion des espaces publics, jardins potagers, jardins familiaux.
- Déplacements : **PDU**.
- Agriculture, alimentation : **PAT**, cantines scolaires, marchés.
- Schémas écoles.
- Pollinairiums sentinelles et réseaux gestion des espaces verts et jardins potagers.
- Climat, air, énergie, développement durable : **PPA, CRTE**.
- Bruit : **PEB, PPBE**.
- Éducation, sensibilisation.



AMÉLIORATION DES MOYENS DE GESTION DES ESPACES VERTS AFIN DE RÉDUIRE LES NUISANCES ET L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL
Les espaces verts surveillés - Le Juch (29).

EXPERTISE CITOYENNE DE LA QUALITÉ DE L'AIR ET DE L'ENVIRONNEMENT
Ambassadeur - Rennes (35).

AMÉNAGEMENT D'AIRES DE JEUX FAVORABLES À LA SANTÉ
Projet Confluences 2030 - Redon agglomération (35).

➤ ZOOM SUR... des actions et projets menés par les collectivités



VALORISATION DES MOBILITÉS ACTIVES
Semaine marche et vélo à l'école - Erdre et Cessvres (44).



AIRES MARINES ET TERRESTRES ÉDUCATIVES
Bretagne et Pays de la Loire.



ÉVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTÉ (EIS)
Renouveau urbain du quartier Monplaisir - Angers (49).

Quels impacts sur la santé ?

ÉQUILIBRE DE LA BIODIVERSITÉ

maintien des trames bleues et vertes, imperméabilisation... **RESSOURCE EN EAU, ÎLOTS DE FRAÎCHEURS, SANTÉ MENTALE...**

BRUIT

densité des habitations, tourisme, activités industrielles, transports, végétalisation...

SOMMEIL, SANTÉ MENTALE, ACCROISSEMENT DES PATHOLOGIES CARDIOVASCULAIRES

RECOURS AUX SOINS ET SERVICES

structures accessibles à proximité

DÉVELOPPEMENT ET AGGRAVATION DE PATHOLOGIES, AUGMENTATION DES INÉGALITÉS

ACTIVITÉ PHYSIQUE ET MOBILITÉS DOUCES

par le développement d'infrastructures et la disponibilité d'espaces verts
TROUBLES CARDIOVASCULAIRES, DIABÈTE, SURPOIDS, SANTÉ MENTALE

QUALITÉ DE L'AIR

réseau et agencement des transports, utilisation des sols, espèces allergisantes...
TROUBLES ET PATHOLOGIES RESPIRATOIRES ET CARDIOVASCULAIRES, TROUBLES DU DÉVELOPPEMENT, DIABÈTE

EXPOSITION AUX UV

dépendante de la végétalisation
CANCERS

TEMPÉRATURE ET ÎLOTS DE CHALEUR

artificialisation, espaces verts, albedo, climatisation...
TROUBLES RESPIRATOIRES ET CARDIOVASCULAIRES, SANTÉ MENTALE

LIENS SOCIAUX

création d'espaces de vie communs (parcs, sites sportifs et culturels) **SANTÉ MENTALE**

Quels indicateurs pour le diagnostic ?

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

INDICATEURS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

➤ Et pour une approche complémentaire

Au-delà des croisements proposés dans les fiches indicateurs, selon les données complémentaires disponibles ou mobilisables localement, il pourra être intéressant de mettre en perspective les données recueillies avec :

- des **INDICATEURS POTENTIELLEMENT DISPONIBLES** au sein de la collectivité (exemples : itinéraires cyclables (nombre de kilomètres), offre d'équipements et de services (y compris petite enfance, culturel, sportif, piscines et accessibilité), existence d'une étude sur le territoire d'évaluation quantitative d'impact sanitaire de la pollution de l'air (EQIS), évolution et part des surfaces artificialisées, qualité des eaux de loisirs, fermeture de plages pour cause de prolifération d'algues, cas de leptospirose sur le territoire, classement des sites de pêche à pied de loisir, infrastructures de transport, offre alimentaire en circuit court, accès à une alimentation de qualité...
- des **INDICATEURS À CONSTRUIRE** recueillis par une enquête ou des entretiens sur les niveaux de connaissances, les besoins d'information, les problématiques ressenties (en ciblant certaines populations par exemple comme l'accessibilité des personnes âgées aux services), les perceptions de l'impact de la qualité du cadre de vie et accès à l'offre de services, des priorités locales exprimées par les élus et les professionnels de santé, ou sur des thématiques spécifiques : espaces naturels et itinéraires de randonnées, jardins potagers, autres aménagements favorables à la santé y compris dans les écoles, existence de festivals sur le territoire et fréquentation, temps moyen de trajet domicile-travail...

2 - Le guide : les fiches « indicateurs »



■ 19 fiches « indicateurs environnementaux »

1. Radon
2. Suroccupation du logement
3. Précarité énergétique liée au logement
4. Air : concentrations de polluants atmosphériques
5. Qualité globale de l'air
6. Émissions de polluants dans l'air par secteur d'activité
7. Risques polliniques et espèces végétales nuisibles pour la santé
8. Moustique tigre et autres vecteurs de maladies
9. Eau destinée à la consommation humaine
10. Eau de baignade et de loisirs
11. Littoral
12. Bruit des infrastructures de transport
13. Déplacements des actifs
14. Activités agricoles et utilisation de pesticides
15. Aménagement de l'espace et occupation du territoire
16. Installations classées
17. Sites et sols pollués
18. Lignes à très haute et haute tension
19. Antennes relais

■ 2 fiches « indicateurs sociodémographiques »

20. Populations vulnérables
21. Populations précaires

■ 5 fiches « indicateurs sanitaires en lien avec l'environnement »

22. Vue d'ensemble de l'état de santé
23. Maladies cardiovasculaires
24. Maladies respiratoires et asthme
25. Cancers
26. Santé mentale

2 - Le guide : les fiches « indicateurs »



Sur l'étape de collecte et d'analyse des données :

- w des propositions d'indicateurs **qui mettent** si possible en **avant l'impact sanitaire** (exemple importance de la population exposée)
- w **des clés d'interprétation** des données (comparaison de la valeur du territoire à la moyenne ou à une référence)
- w des éléments qui soulignent l'importance de **combiner les résultats** des différentes approches quantitative et qualitative (les enquêtes qualitatives constituent un complément à l'approche quantitative) et une **analyse croisée** des indicateurs

Le contexte

MULTIPLES RELATIONS ENTRE POLITIQUES DE DÉPLACEMENT ET PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ

De même que l'environnement urbain influe sur les pratiques de déplacements et que ces dernières ont, en retour, un impact sur les nuisances environnementales, les questions de santé et de mobilité peuvent être reliées par deux logiques différentes :

- d'un côté, certains modes de transport occasionnent des nuisances pouvant avoir des impacts sur la santé des populations ;
 - en miroir, l'usage de certains modes de déplacements, comme les modes dits « actifs, doux ou encore écoresponsables », s'accompagne d'effets bénéfiques sur la santé.
- De cette double logique, il ressort deux enjeux complémentaires pour les politiques publiques :
- favoriser les modes de déplacements bénéfiques pour la santé ;
 - limiter les émissions de polluants et tenir compte des risques d'exposition de la populations à ces polluants.

En conséquence, les politiques de déplacements placent la santé au cœur des préoccupations et visent à faire évoluer les pratiques de mobilité en limitant, notamment le recours à l'automobile. Pour inciter à la pratique des modes « actifs », il est nécessaire de sensibiliser les individus à l'intérêt de ces modes de déplacements. Il importe également d'agir sur les conditions du déplacement, en proposant un environnement favorable à ces pratiques en lien avec les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire¹.



Indicateur proposé

OBJECTIF

CARACTÉRISER LES MODES DE TRANSPORT LES PLUS PLÉBISCITÉS PAR LES ACTIFS POUR LEURS TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL.

PRÉCISER DANS QUELLE PROPORTION CES DÉPLACEMENTS S'EFFECTUENT AU SEIN DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE OU EN DEHORS.

SOURCE DE COLLECTE DES DONNÉES	PÉRIODICITÉ	NIVEAU GÉOGRAPHIQUE
Insee <u>Recensement de la population</u>	Annuelle	Par commune

INDICATEUR ①

Répartition des déplacements d'actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi lors des trajets domicile-travail selon la commune de résidence et le mode de transport utilisé

Identifier la part des déplacements « doux » ou « favorables » à l'environnement et à la santé (Modes actifs : marche à pied et vélo) et son évolution.

Limite de l'indicateur

- Il s'agit des déplacements d'actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.
- L'indicateur permet de comptabiliser les déplacements selon le mode de transport et la destination finale (lieu de travail) en effectifs. Les effectifs supérieurs ou égaux à 200 peuvent être utilisés en toute confiance. En revanche, les effectifs inférieurs à 200 et plus particulièrement inférieurs à 50, doivent être maniés avec précaution, notamment en raison de l'imprécision liée à la méthodologie du recensement.

Conditions d'utilisation de l'indicateur

- L'exploitation de cet indicateur sera conditionnée par la taille des communes concernées d'une part, et par la taille des effectifs concernés, d'autre part. Il sera donc à examiner au cas par cas et l'échelon géographique à privilégier (Commune, Unité urbaine², Aire urbaine³, Zone d'emploi⁴, EPCI⁵) sera fonction du territoire étudié et de la significativité des résultats obtenus.

2 - Le guide : la fiche « approche qualitative »

Des éléments de définition et de méthode pour intégrer une approche qualitative

- Pourquoi ?
- Comment ?
- Qui associer ?
- Quelles différences/complémentarités avec l'approche quantitative ?



1 INTRODUCTION À LA DÉMARCHE

2 OUTILS PRATIQUES

3 RESSOURCES

Quels objectifs ?

L'approche qualitative est une méthodologie d'étude basée sur la compréhension des phénomènes, comportements (individuels ou collectifs), besoins, perceptions, sentiments et opinions des individus. Contrairement aux recueils par questionnaire et aux analyses statistiques qui en découlent, les méthodes qualitatives ne visent pas à quantifier un objet d'étude, mais ont pour objectif principal de faire émerger et d'identifier des récurrences et/ou des divergences entre des individus concernant leurs pratiques, leurs relations ou leurs systèmes de valeurs, voire d'explorer des thèmes « nouveaux », encore peu étudiés, peu connus (exemples : habitudes alimentaires, comportement lié avec la qualité de l'air intérieur...). En effet, pas de statistiques disponibles pour tous les thèmes. Ainsi, par le biais de ces méthodes, sont recherchés divers éclairages sur la situation que la pratique des personnes rencontrées.

Quelle méthodologie ?

L'approche qualitative peut être mise en œuvre selon plusieurs méthodes. L'objectif de cette partie est d'apporter un éclairage sur les méthodes de recueil de données qualitatives.

1 INTRODUCTION À LA DÉMARCHE

2 OUTILS PRATIQUES

3 RESSOURCES

Quelles personnes ressources inclure dans l'échantillon ?

Élus : des territoires concernés

AGENTS DES SERVICES DES COLLECTIVITÉS : en lien avec la thématique santé et environnement (services santé, environnement, gestion et valorisation des déchets, eau et assainissement, développement rural, transport et mobilité, sport, personnes en charge du PACTE, etc.)

REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS : ARS, DREAL, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), Région, DDTM (Rôle Départemental de Lutte contre l'habitat indigne...)

REPRÉSENTANTS ASSOCIATIFS : Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement, UFC que choisir, CLCV, partenaires France terre, associations caritatives.

COORDINATEURS DE DISPOSITIFS TERRITORIAUX : présents sur le territoire concerné (Réseaux Territoriaux de Promotion de la Santé (RTPS), Ateliers Santé Ville (ASV), Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), Comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), etc.)

PROFESSIONNELS DE SANTÉ : médecins généralistes et spécialistes (infirmiers...), les services de santé (services de Protection maternelle et infantile (PMI), les professionnels de l'aide à domicile (SAAD-SSA), les établissements médico-sociaux, les services de prévention ou en lien avec la prise en charge d'une certaine tranche d'âge (ex : Point écoute jeunes (PAE)), les réseaux territoriaux d'Union régionale de professionnels de santé (URPS).

ÉTABLISSEMENTS ET STRUCTURES DE SANTÉ

MILIEU 8 ET UNIVIE : dont Réseau associations (REPS, REES)

L'ARS PEUT VOUS AIDER À IDENTIFIER LES STRUCTURES SUSCEPTIBLES

Comparaison avec l'approche quantitative

Souvent considérées de manière distincte, voire opposées, les démarches qualitatives et quantitatives ne sont pas incompatibles. Les enquêtes qualitatives réalisées auprès d'acteurs institutionnels, associatifs ou encore auprès de la population constituent, au contraire, un complément à l'approche quantitative.

L'ÉTUDE QUALITATIVE : EN AMONT OU EN AVANT DE L'ANALYSE DE DONNÉES QUANTITATIVES ?

En premier lieu, il est nécessaire de réfléchir à la temporalité et la pertinence d'utiliser l'approche qualitative avant ou après l'analyse de données statistiques, car celle-ci dépend à la fois des objectifs du diagnostic (approfondir certains thèmes ou en explorer de nouveaux) et des données à disposition, et déterminera ensuite l'élaboration d'indicateurs qualitatifs.

- **L'étude qualitative en amont** : pour lancer une étude, en mettant en lumière des problématiques qui donnent matière à réflexion. Ces idées peuvent devenir des hypothèses à développer ensuite à l'aide d'une étude quantitative.
- **L'étude qualitative en aval** : afin d'approfondir l'analyse en apportant des éléments d'interprétation et de compréhension à des observations issues de l'approche quantitative. Elle permet également d'étudier des indicateurs qui ne peuvent être identifiés à travers des seules données statistiques (ex : les spécificités d'un territoire, les représentations sur la qualité de vie au sein de celui-ci), les dysfonctionnements de certains dispositifs... ou encore de recenser les ressources et actions existantes sur le territoire.

Selon les objectifs, il peut donc s'avérer intéressant de penser, dans la même démarche, l'articulation d'une enquête qualitative et quantitative afin d'obtenir des résultats plus riches.

Dans le cadre d'un diagnostic local santé environnement

De manière générale, le discours qui émerge au sein de chaque groupe est plus riche que la somme des discours individuels. Toutefois, le choix d'entretiens collectifs ou individuels dépend de la thématique de travail et de plusieurs facteurs organisationnels (disponibilité de l'enquêteur et des enquêtés, possibilité de déplacement des personnes, mise à disposition de lieux, temps mobilisable).

Les entretiens collectifs supposent une aisance dans la pratique de l'animation de groupe afin de dépasser les éventuelles difficultés d'expression de certains participants ou à l'inverse d'une expression trop présente afin de bien prendre en compte la parole de chacun des participants.

Le choix du type d'entretien dépend également des personnes rencontrées. Pour les professionnels, des entretiens individuels semblent constituer la meilleure formule pour mettre en place un recueil qualitatif étant donné l'hétérogénéité des personnes ressources mobilisables ainsi que des contraintes liées à leur exercice professionnel. Néanmoins, des entretiens collectifs peuvent aussi être organisés selon les lieux d'appartenance associatifs, de quartiers, institutionnels ou encore d'établissements des acteurs. Pour les habitants, il paraît plus opportun de proposer des entretiens collectifs pour des raisons de gestion du temps consacré au recrutement d'habitants, souvent difficiles d'accès, ainsi que du temps consacré aux échanges eux-mêmes.

Le nombre d'entretiens à réaliser dépend des contraintes liées aux éléments de contractualisation (éléments financiers, calendrier, étendue du territoire étudié, prise en compte ou non d'approches thématiques ou populationnelles ciblées). Dans le cadre d'un diagnostic local en santé environnement, de nombreuses personnes peuvent être mobilisées via des entretiens individuels ou collectifs.

Une double approche professionnelle/populationnelle est particulièrement riche d'enseignements, notamment en ce qui concerne la connaissance, l'utilisation et l'acceptation des ressources existantes, les questions d'accès aux soins et à la prévention, les attentes et les représentations.



2 - Le guide : où le trouver / quelles suites ?

Pour retrouver le guide :

- ▷ Site Internet de l'ORS pays de la Loire (et Bretagne)

<https://www.orspaysdelaloire.com/publications/integrer-la-sante-environnementale-dans-les-politiques-locales>

- ▷ Site Internet PRSE Pays de la Loire (et Bretagne)

<https://www.paysdelaloire.prse.fr/integrer-la-sante-environnementale-dans-les-a1025.html>

- ▷ Site Internet ARS Pays de la Loire (et Bretagne)

<https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/comment-realiser-un-diagnostic-local-en-sante-environnementale-un-guide-methodologique-et-pratique>

À venir :

- 2 autres webinaires thématiques : **Habitat et environnements intérieurs (11 juin)** et **Changement climatique et cadre de vie (27 juin)** : du diagnostic à l'action, avec des retours d'expérience des collectivités.



Des questions dans le tchat ?

Merci pour votre participation à ce webinar



Enregistrement et supports de présentation seront en accès libre sur les sites des PRSE Bretagne et Pays de la Loire.

Un court questionnaire de satisfaction vous sera envoyé par mail. Vos réponses seront utiles pour améliorer l'organisation de ces événements.

Prochains rendez-vous :

- **11 juin 2024**, 11h-12h30 : Habitat et environnements intérieurs, du diagnostic à l'action
- **27 juin 2024**, 14h-15h30 : Changement climatique, aménagement et cadre de vie, du diagnostic à l'action